



Richesse des bois



Arbre mort

Acquis en 1994 par le Département du Nord, au titre de la politique de conservation des espaces naturels, le bois de Montigny-en-Ostrevent, d'une superficie de 37 hectares, est d'une grande richesse écologique. Situé à une altitude de 20 mètres, c'est un massif forestier de plaine qui se développe sur les sables d'Ostricourt.

L'absence d'exploitation du bois depuis de très nombreuses années, et le fait qu'il fut épargné de la tendance à faire de chaque espace boisé de la vallée de la Scarpe une culture intensive de peupliers, également appelée « populiculture », lui donne un très fort caractère de naturalité.

A l'image des vieilles forêts européennes, de nombreuses espèces forestières sont représentées : chênes pédonculés, charmes, bouleaux, frênes, tilleuls, érables, hêtres et châtaigniers cohabitent dans des strates végétales et classes d'âge extrêmement diversifiées. Le bois accueille en effet des arbres mûrs, âgés ou vieillissants des clairières forestières suite aux diverses chutes naturelles d'arbres et également de jeunes peuplements.

Ce bois comprend aussi quelques mares, la plupart temporaires, et

son sol est couvert d'un tapis dense de ronces, dans la moitié sud, et de fougères dans la moitié nord. La présence de nombreux bois morts, sur pied ou au sol, en fait un habitat privilégié pour les oiseaux cavemicoles comme les pics, les chouettes, les sittelles ou encore les mésanges, pour les insectes xylophages et même les champignons !
Ce site est ouvert au public, alors vous l'aurez compris, si vous aimez les petites bêtes, les grands arbres et la nature en général, allez donc vous promener dans le bois de Montigny !



Ambiance de sous-bois

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Douai : Musée d'Archéologie et de Sciences Naturelles et Aquarium municipal (03.27.71.38.90), Musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80), Le Belfroi de Douai (03.27.88.26.79), Le Parlement de Flandre, Promenade au fil de l'eau (03.27.88.26.79)

Lewarde : Centre historique Minier - Expositions temporaires tout au long de l'année (03.27.95.82.82).

Marchiennes : Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55)

Montigny-en-Ostrevent : Château de Montmorency (03.27.95.94.94)

Rieulay : Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64), Espace de Loisirs « Les Argales » (03.27.86.03.64)

Roost-Warendin : Château de Bernicourt (03.27.80.22.93)

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du Géant Kopierre en juin, Fête de la Saint Laurent « août » (03.27.99.91.11).

Coutiches : « Les Costiciades » produits locaux et artisanat « sept » (03.20.61.86.99)

Douai : Un dimanche au fil de la Scarpe en mai, Fête de la batellerie « 1^{er} Mai », La fête de Gayant en juillet (03.27.88.26.79), Brevet de marche à la découverte de la Vallée de la Sensée (01.42.00.92.11), Le Père Noël descend du beffroi, le dimanche avant Noël (03.27.88.26.79).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauchier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :
www.randonnees-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Hainaut



Balades en Nord : morceaux choisis

N° 14

Circuit du bois de Montigny

Montigny en Ostrevent
(10 km - 2 h 30 à 3 h 00)



Hêtre

Randonnée Pédestre

Circuit du bois de Montigny :
10 km

Durée : 2 h 30 à 3 h 00

Départ : Château Lambrecht

Balisage : jaune

Carte IGN : 2506 Est



Château Lambrecht

L'avis du randonneur :

Votre promenade débute au château Lambrecht (XIX^e s), se poursuit par la découverte de l'habitat minier et du bois de Montigny (propriété du Département du Nord), alliant patrimoine minier et patrimoine naturel. Prudence au travers des rues de Montigny-en-Ostrevent. De nombreux passages humides ponctuent l'itinéraire et nécessitent le port de chaussures étanches.

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Atavia Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4 : P. Delattre.

Balades en Nord : morceaux choisis



Circuit du bois de Montigny

(10 km - 2 h 30 à 3 h 00)

Départ : Château Lambrecht (Félix Lambrecht successivement maire de Lallaing, député puis ministre du Commerce et de l'Agriculture, puis ministre de l'Intérieur a fait ériger ce château néo-Renaissance.)

1 Quittez le parking et la place communale par la rue Sainte-Barbe - patron des mineurs - puis la rue du Galibot - nom donné aux mineurs de très jeune âge.

2 Traversez le parc par le petit sentier sinueux et poursuivez à droite en direction du cimetière. Face à celui-ci, pénétrez dans le bois de Montigny (propriété du Département du Nord), ne quittez pas les sentiers balisés. Des chablis (zones dénudées, créées par la chute naturelle des arbres) et des mares jalonnent le parcours et renferment une faune et une flore riche souvent méconnue.

3 A la sortie du bois, tournez à droite et traversez le site de l'ancienne fosse Barrois en suivant bien le balisage. « Fosse » est le nom donné à ux sites d'extraction du charbon.

4 Traversez et prenez en face le chemin en schiste rose. En haut de la butte, avancez quelques mètres et prenez à droite. Passez derrière l'ancien sanatorium populaire créé début XX^e sous l'impulsion du docteur Albert Calmette, reconverti en 1914 en hôpital militaire allemand puis en logements ouvriers par les mines d'Aniches.

Suivez le guide !

Des flèches, des bômes de jalonnement ou des marques de peinture sont déposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

5 Au croisement avec la rue de Castres (située sur votre gauche), dirigez vous à droite dans le petit parc urbain. Passez devant le terrain de boules, tournez à gauche puis à droite pour prendre un tout petit sentier entre les habitations, sentier que vous quitterez par la droite.

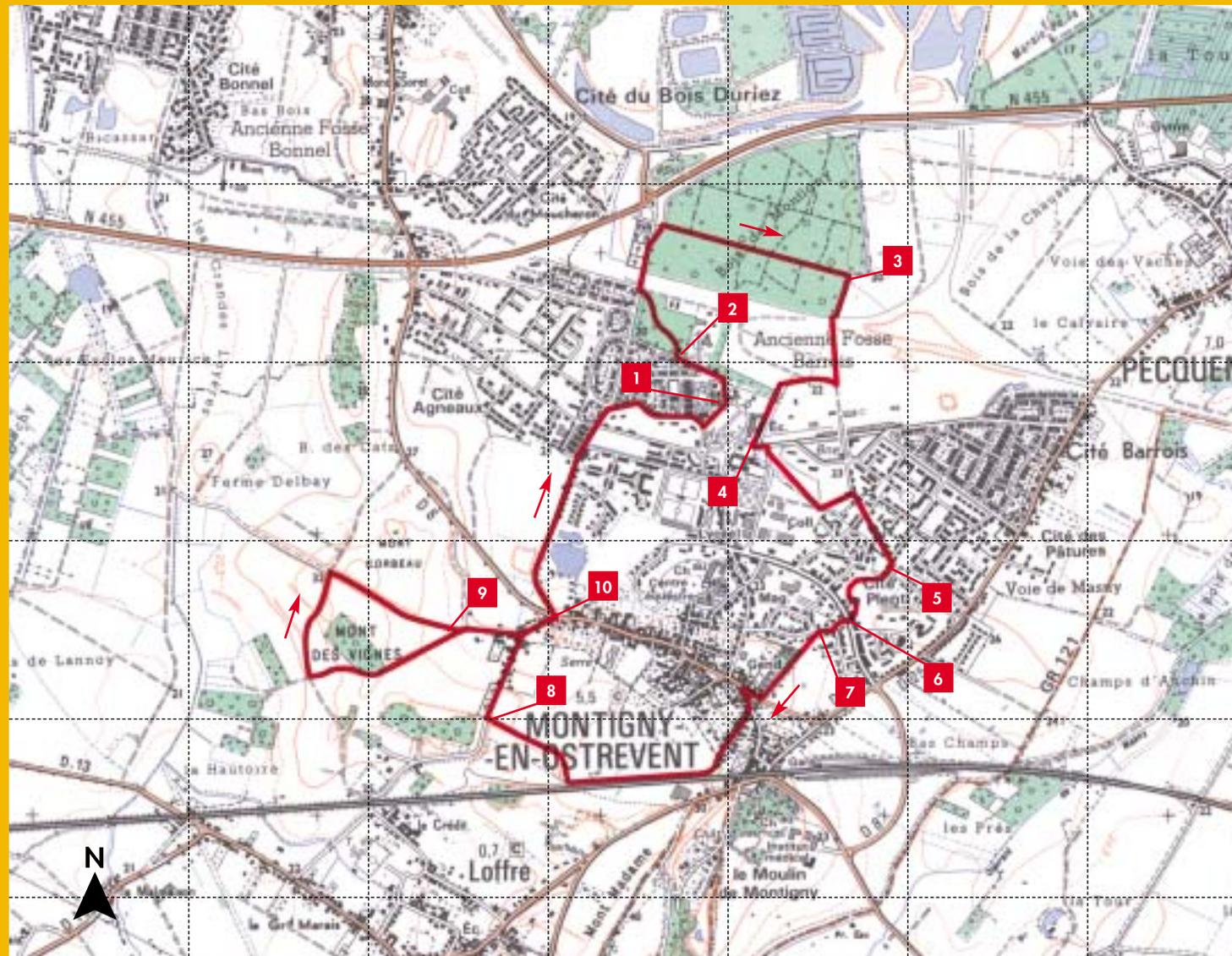
6 Traversez et empruntez à gauche la rue Henri Dunant.

7 Tournez à gauche sur le petit sentier caillouteux, puis au bout, dirigez vous à droite vers l'église. Au panneau « stop », virez à gauche (rue de la Gare) puis continuez à droite (rue Pasteur) ; sans traverser, longez à droite la voie de chemin de fer sur un sentier herbeux.

8 Face au cimetière, allez à droite, puis au croisement suivant, prenez à gauche (rue Delcambre). Vous aboutissez sur une route pavée que vous n'emprunterez que sur une dizaine de mètres.

9 A la fourche, oblique à gauche sur un chemin qui vous mène vers un petit bois. Quittez ce sentier par la droite et au carrefour suivant redescendez à droite par le chemin pavé. Retrouvez l'intersection 9. Continuez sur la rue Delcambre jusqu'au panneau « cédez le passage » et partez à gauche.

10 Traversez prudemment et rejoignez les étangs de pêche, continuez tout droit, suivez à droite la rue Berlioz, puis la rue de la Gailette qui vous permettra de retrouver votre point de départ.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr